



CSEE LEVALLOIS 5 et 6 NOVEMBRE 2020

QUESTIONS INTERNES

<u>NOEL</u>: Les bons de Noël des enfants de moins de 16 ans seront majorés de 20 euros et portés à 80 euros cette année en raison de l'annulation des spectacles de fin d'année.

<u>FRAIS de GARDE</u>: Elargissement du remboursement de frais de garde des enfants hors lieu de domicile pour la période du 15 Mars au 31 Août 2020.

<u>REPAS ANNUEL</u>: Le repas annuel financé par le CE étant fortement compromis, les élus ont voté une dotation exceptionnelle de chèques culture d'un montant de 25 euros/salarié qui sera accessible sur le site KALIDEA.

<u>CESU</u>: A compter de 2021, il n'y aura plus qu'une seule commande de CESU par année.

QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

<u>TELETRAVAIL</u>: La Direction a confirmé qu'un salarié en télétravail rentrait dans le calcul de la règle des 60/40. Qui dit télétravail dit travail!

<u>DEPART ANTICIPE</u>: A partir de 16h les 24 et 31 Décembre sans rattrapage prévu pour tous les salariés à l'horaire. Pour la Direction Indemnisation, les salariés présents ces jours-là devront démarrer leur journée à 8H30.

STATISTIQUES: (chiffres arrêtés au 15 Octobre):

- Avertissements : 4 GMF + 1 GMF Vie
- Mises à pied disciplinaire : 3 GMF
- Licenciements (hors inaptitude) 11 GMF + 2 GMF Vie + 10 Télé-assurances
- Dossiers inaptitude (traités et/ou clôturés en 2020) : 21 GMF + 1 GMF Vie + 7 Télé-assurances

Il n'y a pas de stat de suivi pour savoir si les salariés « inaptes » à leur poste sont licenciés ou reclassés.

DIRECTION DEVELOPPEMENT

<u>AGENCES</u>: Sylvie KORDEUSZ a confirmé le fait que les agences resteront ouvertes durant ce 2ème confinement et que les flux seront étudiés chaque jour. A ce stade, les agences devront être ouvertes les Samedis 26 Décembre et 2 Janvier 2021 mais la situation pourrait évoluer.

<u>CHALLENGES</u>: Après avoir alerté la Direction sur la multiplicité des challenges et la démotivation qui pouvait s'en suivre, Sylvie Kordeusz confirme que les challenges par définition ne sont pas faits pour être gagnés par tous. Elle reste cependant attentive à ce qu'il n'y ait pas de « dérapage » du fait de certains états-majors régionaux.

<u>DEPLACEMENTS</u>: La Direction s'en tient aux directives COVEA. Les déplacements restent possibles pour tous les itinérants, les rdv et les actions externes doivent être maintenus tant qu'ils sont confirmés par les administrations. Mais une question reste en suspens : est-ce que les salariés des agences peuvent aller en ACE ?



La DAV confirme que les objectifs des Conseillers Financiers sont déterminés en fonction d'un business plan et sont calculés par rapport aux encours des agences d'intervention et du temps de présence des CF/Agence.

Le nombre de Conseillers Financiers est de 59 à ce jour, ils seront 82 en 2021 puis l'objectif est de 92 CF en 2022. Il y a eu 20 recrutements effectués chez MMA CAP et une situation reste en attente.

Suite à nos interrogations sur la rémunération des CF, Bernard DIOU confirme qu'il n'y aura aucune modification prévue en 2021 et qu'il n'y avait aucune certitude que le projet du statut unique soit mis en place en 2022.

Yoann MOULIN nous a communiqué les données à fin septembre sur la collecte brute en France qui était à - 25%, quand à la GMF elle était de - 36%, mais avec une évolution positive sur la collecte des Unités de Compte. Il a expliqué qu'il y avait eu un bon démarrage en début d'année Janvier/Février avec les transferts Fourgous mais les 15 premiers jours du 1er confinement ont été compliqués pour l'activité vie.

Un chantier sur la prescription a été mené en début d'année et un nouveau projet va être présenté aux Directeurs Régionaux sur un objectif de 25 000 rdv par les agences à destination des Conseillers Financiers.

La commercialisation du PER n'est toujours pas prévu au sein de la GMF pour 2021 mais la Direction semble être plus ouverte à lancer ce produit suite au succès chez MAAF et MMA.

DIRECTION INDEMNISATION

Philippe RONDEAU et son équipe ont réaffirmé leur souhait qu'un maximum de salariés soit en télétravail durant cette période.

La Direction nous a fait un retour sur le projet de **transfert des dossiers sécheresse** où le recrutement de 6 collaborateurs supplémentaires est en cours. Les transferts des dossiers se feront au plus tard en Juin 2021. Les formations vont commencer dès que possible.

La DI nous a présenté son **projet d'évolution du Service Technique Indemnisation** dont l'objectif est la valorisation de l'activité, le replacement du manager au cœur de l'activité, l'amélioration de la performance opérationnelle et des transferts d'activité avec une répartition par domaine (un domaine AUTO et un domaine IRD).

Synthèse sur le pilotage de l'activité en Centre de Gestion (stocks cumulés VTM 137.242 / IRD 191.138 ; AGD à date dépassé VTM 17.984 / IRD 81.438 ; Téléphonie taux d'efficacité cumulé VTM DST 81,3% VTM SST 68% / IRD DST 74,4% IRD SST 24,5% ; 202 incidents techniques déclarés sur le seul mois d'octobre)

Pour cette première campagne de candidature au télétravail, 388 collaborateurs ont transmis une demande.

Les élus ont dénoncé l'impossibilité des salariés de CG de candidater à des temps partiels ce qui pourtant permettrait à un grand nombre d'équilibrer leur vie professionnelle et personnelle. La Direction n'envisage pas dans l'immédiat de changer de position tant que l'organisation de travail n'est pas stabilisée.

VOS ELUS CFTC RESTENT A VOTRE ECOUTE Une question, un renseignement, contactez-nous :







